

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme Murielle DARCOS, Maire, sur convocation en date du 05 avril 2024.

**Présents** : Murielle Darcos, Sylvie Chaniolleau, Christophe Henry, Olivier Desagnat, Claude Larroche, Nejet Privé, Philippe Pebayle, Michel Prudent, Jean-Marc Merveillaut et Frédéric Vidalenc.

**Absente avec procuration** : Lorelei Cazenave a donné pouvoir à Claude Larroche.

**Secrétaire de séance** : Olivier Desagnat

<b>Délibération n°17-2024</b>	Membres	11
	Présents	10
	Votants	11

**Objet : Tarifs du terrain dans le cimetière communal**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ;**

- FIXE le prix d'une concession à 48 € / m<sup>2</sup>
- FIXE le prix d'une cavurne à 48 €/m<sup>2</sup>
- DECIDE que la durée d'achat d'une concession ou d'une cavurne est de 30 ans.

Le secrétaire de séance,  
Olivier DESAGNAT



La Maire,  
Murielle DARCOS.

  
